



N° 837 ADA/DAF/DRHL/SRH

Rabat le : ... 19 SEP. 2019

DECISION
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

- (//u le dahir n°1-09-16 du 22 Safar 1430 (18 Février 2009) portant promulgation de la loi n°42.08 relative à la création de l'Agence pour le Développement Agricole (A.D.A) ;
- (//u le statut du personnel de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- (//u le décret n°02.17.729 du 20 Safar 1439 (09 Novembre 2017) portant nomination de Monsieur **El Mahdi ARRIFI** aux fonctions du Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- (//u la circulaire du Chef de gouvernement n°7/2013 en date du 29/04/2013 fixant la procédure de nomination aux fonctions de responsabilité dans les Etablissements Publics ;
- (//u l'arrêté fixant l'organisation des services de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- (//u la nécessité de service.

DECIDE

Article 1 : D'ouvrir la candidature au poste de Directeur de l'Ingénierie des Projets au sein de l'Agence pour le Développement Agricole.

Article 2 : Le poste est ouvert aux candidats ayant exercé dans une Administration Publique ou dans un Etablissement Public ou dans une Entreprise Privée et :

- Ayant un niveau d'enseignement supérieur d'au moins Ingénieur ou équivalent, et ayant des compétences répondant aux exigences requises du poste à pourvoir ;
- Ayant une expérience professionnelle liée aux compétences exigées dans le secteur public ou privé d'au moins 10 ans dont au moins 5 ans dans un poste de responsabilité (Chef de Division, Chef de Département ou équivalent) ;
- Ayant une expérience avérée notamment dans les domaines de la conception et préparation des offres de projets d'Investissement dans le Secteur Agricole, et de développement de la stratégie et des outils d'attraction des investisseurs.

Article 3 : Les attributions du poste de responsabilité susmentionné sont définies dans la fiche de poste ci-jointe.

Article 4 : Les candidats intéressés doivent présenter un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Demande manuscrite signée par le candidat ;
- Curriculum Vitae ;
- Tout document justifiant que le candidat dispose des capacités et des conditions requises pour occuper le poste à pourvoir ;
- Un projet institutionnel présentant la vision du candidat pour le poste à pourvoir.

Article 5 : Le dossier de candidature doit être déposé en cinq (5) copies au Secrétariat du Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole ou envoyé à l'adresse suivante : Espace les Patios, Angle Avenue Annakhil et Avenue Ben Barka, Bâtiment 2 et 3, Hay Riad- Rabat, au plus tard le **03 Octobre 2019**.

Article 6 : La présente décision sera publiée sur les portails de l'ADA (www.ada.gov.ma) et de l'Emploi Public (www.emploi-public.ma).

Article 7 : La date d'entretien sera notifiée par courrier électronique aux candidats présélectionnés et les résultats seront publiés sur le portail de l'Emploi Public et celui de l'ADA.

Le Directeur Général
de l'Agence pour le Développement Agricole
Signé : **El Mahdi ARRIFI**
www.ada.gov.ma



وكالة التنمية الفلاحية

AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

**FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR DE L'INGENIERIE DES PROJETS
A L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE**

Description du Poste	
Intitulé du poste	Directeur de l'Ingénierie des Projets
Missions du poste	Assure sous l'autorité du Directeur Général et en conformité avec les textes en vigueur les missions suivantes: <ul style="list-style-type: none">- Le pilotage et la supervision des activités des différentes entités relevant de la Direction de l'Ingénierie des Projets ;- La coordination entre les différentes divisions qui lui sont rattachées et leur appui dans La réalisation de leurs missions; et- Le pilotage, encadrement et gestion interne de son équipe.
Activités du poste	Avec la collaboration des chefs de Division qu'il supervise, le Directeur aura à assurer les missions relatives: I- Au niveau du Pilier I : 1. Stratégie d'attraction des investisseurs : <ul style="list-style-type: none">• Conduire la segmentation de l'offre par filière par région, par catégorie d'opérateurs et par marché potentiel ;• Piloter la segmentation des opportunités d'affaires dans le secteur agricole.• Valider les packs d'offres et d'outil d'attraction. 2. Segmentation des investisseurs potentiels : <ul style="list-style-type: none">• Valider le processus d'identification des investisseurs potentiels et les champions du secteur agricole par filière ;• Valider la démarche de la segmentation des entreprises en fonction de la taille, de la position dans la chaîne de valeur, de la situation économique...• S'assurer de l'analyse des besoins des investisseurs. 3. Réalisation des Offres et Développement de la Banque de projet : <ul style="list-style-type: none">• Valider le processus d'identification des filières et des bassins de production à fort potentiel ;• Décider de l'élaboration et de l'actualisation d'un référentiel technico-économique par filière ;• Valider la préparation des offres de projets d'agrégation, PPP et individuel ;• Valider la constitution et l'alimentation régulière d'une banque d'offres de projets ;• Décider de l'adaptation des projets relevant de la banque par rapport aux besoins spécifiques des investisseurs. 4. Promotion des Outils d'attraction : <ul style="list-style-type: none">• Valider le processus d'identification des opportunités d'investissement à travers l'analyse du marché national et international ;• Valider le processus d'identification et l'élaboration des outils de communication à mettre en œuvre pour les présenter aux investisseurs ;• Approuver le Kit d'offres d'attraction selon les filières à haut potentiel ;• Approuver les propositions relatives aux opportunités liées aux filières et aux marchés porteurs.

	<p>II- <u>Au niveau du Pilier II :</u></p> <p>1. <u>Réalisation des offres de projets et d'investissement Pilier II :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Piloter l'accompagnement des Directions Régionales d'Agriculture dans la collecte des données sur les zones opportunes et les filières potentielles ainsi qu'aux aspects agro climatiques et socio-économiques ; • Définir la stratégie d'élaboration des offres pilier II ; • Valider la préparation des offres de projets Pilier II ; • Valider la préparation des offres d'investissements des projets Pilier II pour le démarchage des bailleurs de fonds ; • Piloter l'accompagnement des Directions Régionales d'Agriculture dans le montage et la conception des projets Pilier II ; • S'assurer de la participation au démarchage des Bailleurs de Fonds avec la Division Financement. (Appui technique). <p>2. <u>Contractualisation des projets Pilier II :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Piloter l'accompagnement des Directions Régionales d'Agriculture dans le montage et la conception des projets Pilier II ; • S'assurer de la participation aux réunions du comité technique local (CTL) pour examen et validation des projets pilier II ; • Approuver la mise en œuvre du processus des projets pilier II (Conception, validation et contractualisation) ; • Valider l'alimentation de la banque des projets pilier II ; • Valider la préparation et à la validation des dossiers de contractualisation avec les DRA ; • Piloter la signature de convention de partenariat. <p>3. <u>Pérennisation des projets Pilier II :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Valider le processus d'analyse des données relatives aux projets en cours d'exécution collectées par les équipes de suivi pour détecter les opportunités et les insuffisances en vue d'établir un plan d'amélioration ; • Valider les notes de réflexion pour améliorer la pérennité des projets.
<p>Aptitudes requises</p>	<p>1- Management d'équipe 2- Sens de l'organisation 3- Sens de la Communication. 4- Rigueur.</p>

